



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
DIOCESE de FREJUS - TOULON

PLAN DIOCÉSAIN DE FORMATION

2017-2018



Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture
Pour une pédagogie de la compréhension

Mercredi 4 avril 2018
9h – 16h30

Comment travailler la pédagogie de la compréhension dans toutes les disciplines ?

Le ROLL est fondamentalement une démarche pour apprendre à comprendre les textes écrits. C'est un dispositif qui associe pédagogie de la compréhension et démarche de différenciation. Le ROLL, c'est un ensemble cohérent qui articule :

Une démarche
initiée par Alain
Bentolila

- **des Ateliers de Compréhension de Textes (ACT)** conduits par l'enseignant **quelle que soit la discipline** ; ils permettent de prendre conscience des articulations de la démarche de compréhension et de développer des stratégies de lecture.

ET

- **une évaluation fine des compétences** ; elle permet de mettre en œuvre **une pédagogie différenciée par groupe d'élèves**.

Objectifs de la journée :

- 1** Aborder la pédagogie de la compréhension « apprendre à comprendre » dans
- 2** Former des enseignants au dispositif ROLL centré sur toutes les disciplines
- 3** Présenter les ressources du site du ROLL
- 4** Proposer un accompagnement aux « Rollers » (1)

Déroulement de la journée :

⇒ **9h00 - 11h00 :**

- Présentation de la philosophie et de la démarche du ROLL : enjeux, pédagogie, didactique. Le ROLL, un outil de différenciation au service des programmes, du socle commun et de tous les élèves.
- Mise en situation des enseignants. Support : *Apollon et Phaéton*, texte narratif cycle 3.
 - ⇒ **11h15-12h30** : Analyse, échanges, questions/réponses, synthèse théorique.
 - ⇒ **14h - 15h15** : Présentation du site ROLL : comment utiliser les fonctionnalités du site ?
 - ⇒ **15h30 – 16h30** : Activités d'anticipation sur des textes explicatifs, synthèse et bilan.

Lieu : DDEC 14 rue Chalucet - Toulon (Salle Tabgha - entrée par l'Impasse Mirabeau).

Public : les enseignants du 1^{er} et du 2^o degré des cycles 2 et 3 - école/collège (toutes disciplines confondues).
Les enseignants spécialisés du 1^{er} et du 2nd degrés.

Intervenant : Paul Benaych, formateur **ROLL** - Université Paris Descartes.

Pour en savoir plus : www.roll-descartes.fr

(1) Journée d'accompagnement pour ceux et celles qui souhaitent aller plus loin : jeudi 31 mai (9h-16h30)



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
DIOCESE de FREJUS - TOULON

PLAN DIOCÉSAIN DE FORMATION

2017-2018



Réseau des Observatoires Locaux de la Lecture
Pour une pédagogie de la compréhension

Lors de la conférence de Paul Benaych du 12 janvier 2017, il avait été signalé que les enseignants qui souhaitent pratiquer le ROLL seraient invités à se réunir deux à trois fois par an afin d'échanger, de se soutenir et de produire des outils. Une première rencontre a eu lieu le 2 mai 2017. Vingt-cinq enseignants avaient répondu à notre invitation, mais quinze seulement ont pu se libérer ce jour là.

Au cours de l'année 2017-2018, la conférence introductive au ROLL sera organisée à nouveau le 4 avril. Elle sera identique à celle proposée en janvier 2017 afin d'inciter de nouveaux enseignants et de nouveaux établissements à s'engager. **Deux rendez-vous encadreront cette conférence.**

Le premier sera réservé aux enseignants ayant assisté à la première conférence en 2017. Elle se déroulera le :

Mercredi 22 novembre 2017
de 9h à 12h

Objectifs de la journée :

- 1 Poursuivre la constitution de la communauté des « Rollers » varois en intégrant les enseignants qui n'avaient pu se rendre disponibles en mai 2017.
- 2 Échanger suite à la passation des évaluations de rentrée.
- 3 Traiter les questions diverses et préparer les évaluations de janvier.
- 4 Envisager la rencontre du 31 mai.

Le second rendez-vous permettra l'intégration des enseignants qui auront assisté à la conférence du 4 avril. Son organisation reprendra le déroulement de la journée du 2 mai 2017. Elle sera toutefois différente puisqu'elle tiendra compte de l'expérience acquise par plusieurs d'entre vous. Elle se tiendra le :

Jeudi 31 mai 2018
de 9h à 16h30

Objectifs de la journée :

- 1 Connaissance approfondie du site.
- 2 Exploitation des ressources.
- 3 Organiser les ateliers de compréhension de texte à partir d'une analyse fine des évaluations.
- 4 Intégration des nouveaux Rollers à la communauté.

Lieu : DDEC 14 rue Chalucet - Toulon

Intervenants : Ces deux rencontres seront animées par Françoise Petit et Oanh Rinjard -Tutrices ROLL - ainsi que par Pierre Castelli, adjoint de la Directrice Diocésaine.



PLAN DIOCÉSAIN DE FORMATION

2017-2018

Les outils pédagogiques de l'Éducation Affective Relationnelle et Sexuelle (EARS)

Cette formation est destinée aux personnes désireuses de mettre en place des ateliers EARS ou d'améliorer leurs compétences en ce domaine.

Objectif général : Savoir adapter les outils EARS en fonction du sujet et du public

Objectifs pédagogiques :

- Travailler les protocoles d'intervention en donnant un cadre sécurisant aux jeunes, aux parents et à nous-mêmes.
- S'interroger sur ses motivations personnelles pour cette formation.
- Inscrire l'intervention dans une démarche pédagogique et dans un « après » pour éviter l'inefficacité.
- Expérimenter personnellement des outils EARS.
- S'exercer à la mise en place d'outils par des jeux de rôle et relecture commune.

Contenus /programme :

Vous avez acquis de réelles compétences grâce à votre formation initiale, ou par des formations, des expériences précédentes dans le domaine de l'éducation affective, relationnelle et sexuelle mais vous manquez d'outils concrets pour intervenir. Nous vous proposons de former un groupe de travail et d'analyser les outils EARS.

- EARS entre réalité et représentation.
- Rappel des textes en vigueur dans l'Education Nationale et l'Enseignement Catholique : les obligations de l'éducateur.
- Les thèmes d'EARS du primaire au lycée : répondre et prévenir en s'adaptant au projet pédagogique et au public.
- Le développement psycho-affectif de la naissance à l'âge adulte.
- Expérimentation d'outils et relecture en grand groupe.
- Monter un atelier à 2 en fonction du sujet, du public.
- Comment accueillir les questions ou sujets « embarrassants ».
- Les participants définiront ensemble les thèmes d'EARS qui seront travaillés pour chaque journée 2 et 3.

Méthodologie et moyens pédagogiques :

- Mises en situation
- Partage d'expériences
- Vidéos
- Apports théoriques
- Évaluation personnelle écrite

Formatrice : Magali Menut, coordinatrice EARS du diocèse de Fréjus-Toulon, éducatrice à la Vie et conseillère conjugale et familiale.

Lieu : DDEC - 14 rue Chalucet 83000 Toulon

Dates de formation : mardi 9 janvier, mardi 6 février et mardi 20 mars 2018.

Horaires : 9h-12 / 13h30 - 16h30

Publics visés : Enseignants de Science et vie de la Terre, Chefs d'établissement 1^{er} et 2nd degré, CPE, Éducateurs, Infirmières, APS.



PLAN DIOCÉSAIN DE FORMATION

2017-2018

La posture d'Écoute dite active

Objectif général : Découvrir l'efficacité et la protection de la posture d'écoute

Contenu /programme :

« Écouter » ne serait pas naturel... pourquoi donc ?

L'écoute nous tourne vers « l'autre » or nous sommes naturellement – et pas égoïstement – tournés vers nous-mêmes. Écouter s'apprend.

Quelques bases d'écoute permettront à chacun de mieux gérer des situations « délicates » tout en protégeant l'écouté et soi-même et ainsi découvrir le bénéfice de l'écoute active.

- Cadre à poser lors d'un entretien d'écoute même lors d'une demande d'écoute imprévue
- Découverte de ce que l'écoute peut révéler de soi avec les attitudes de Carl Rogers
- Les conditions de l'écoute empathique selon Carl Rogers
- Les 6 attitudes d'écoute de Porter

Objectifs pédagogiques :

- Repérer des situations où l'écoute serait une aide précieuse
- Découvrir « nos tendances naturelles » dans la relation d'écoute
- S'approprier « les 5 temps du dialogue » dans la relation éducative
- Expérimenter l'écoute empathique

Méthodologie et moyens pédagogiques

- Mises en situation
- Travail en binôme
- Apports théoriques
- Evaluation personnelle écrite portant sur le degré de satisfaction des apprenants et sur les acquis.

Formatrice : Magali Menut, coordinatrice EARS diocèse de Fréjus-Toulon, éducatrice à la Vie et conseillère conjugale et familiale.

Lieu : DDEC - 14 rue Chalucet 83000 Toulon

Date de formation : Jeudi 18 janvier 2018

Horaires : 9h-12 / 13h30 - 16h30

Publics visés : Enseignants, Chefs d'établissement 1^{er} et 2nd degré, CPE, Éducateurs, Infirmières, APS.



PLAN DIOCÉSAIN DE FORMATION

2017-2018

Prévention des Violences, maltraitements et abus sexuels

Objectif général : informer et donner des outils de prévention.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer ce que sont les violences, maltraitements et abus sexuels.
- Interroger ses propres appréhensions face à ces problématiques.
- Connaître les procédures de signalement et la législation.
- Être capable de mettre en place des ateliers spécifiques de prévention en équipe avec relecture.

Méthodologie et moyens pédagogiques

- Mises en situation.
- Travail en équipe.
- Vidéos.
- Exposés.
- Evaluation personnelle écrite portant sur le degré de satisfaction des apprenants et sur les acquis.
- Evaluation orale en grand groupe.

Contenus /programme :

Prévenir les violences et maltraitements est un enjeu majeur pour l'Ecole car cette éducation aura un impact décisif sur la vie relationnelle de la personne et sur sa construction. Mission délicate et essentielle.

- Présentation des participants par rapport au sujet : expériences, motivations et attentes.
- Mise en garde face à la résonance personnelle possible.
- Définitions, textes législatifs, chiffres officiels, associations.
- Procédures légales et cadre institutionnel.
- Comment accueillir et écouter un enfant qui « donne des signes de souffrance ».
- Ateliers de prévention à destination prioritairement des enfants, et des adolescents.

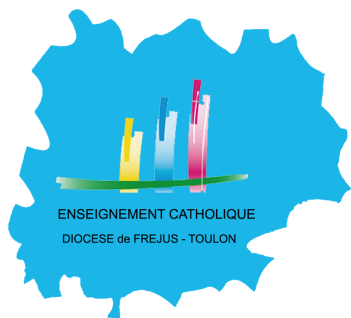
Formatrice : Magali Menut, coordinatrice EARS diocèse de Fréjus-Toulon, éducatrice à la Vie et conseillère conjugale et familiale.

Lieu : DDEC - 14 rue Chalucet 83000 Toulon

Dates de formation : Lundi 22 janvier 2018

Horaires : 9h-12 / 13h30 - 16h30

Public visé : Infirmières.



PLAN DIOCÉSAIN DE FORMATION

2017-2018

AREP - Éducation inclusive Atelier de Recherche et d'Échange de Pratique

Enseignants
spécialisés

2017-2018 : Nouvelle formule !

Favoriser la collaboration entre enseignants spécialisés

Au cours des 18 mois qui viennent de s'écouler, nous avons conçu ensemble un nouveau dispositif qui favorisera la collaboration entre enseignants spécialisés. Le but est :

- De concevoir la collaboration entre enseignants spécialisés non plus en fonction des options (D, E ou F) mais selon les questions traitées.
- D'intégrer dans l'emploi du temps des enseignants spécialisés, en complément des AREP, trois à cinq rencontres annuelles par réseau de proximité.
- De répondre aux obligations de service les concernant les maîtres spécialisés.

Conditions de réalisation :

Sous le couvert des chefs d'établissement :

1. L'enseignant qui accueille établit l'ordre du jour (en y associant ses collègues et éventuellement son chef d'établissement). Il rédige le compte-rendu (rotation au fil des rencontres),
2. Rédaction d'un ordre de mission pour couvrir les déplacements.

Ce dispositif sera testé durant l'année 2017-2018. Après analyse nous effectuerons si besoin une régulation. Dans ce nouveau contexte, les AREP - « Éducation inclusive » tiendront lieu de **rencontres plénières** de tous les enseignants spécialisés.

Les deux « AREP - Éducation inclusive » sont programmés aux dates suivantes :

Jeudi 23 novembre 2017
Mardi 13 mars 2018

Les rencontres se dérouleront de 9h à 16h30 à la DDEC, 14 rue Chalucet à Toulon.

Au cours de ces rencontres Catherine Renard présentera les nouvelles versions du WISC V et du WPPSI IV.

RA/RA : 4 demi-journées
Ulis / SEGPA : 2 demi-journées
Ulis Dys Ecole/Collège : 2 demi-journées
Ulis TFC Ecole/Collège et /ou Lycée : 1 journée

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
RA/RA : 4 demi-journées	1/2			1/2			1/2			1/2	RA : 4 rencontres 1/2 demi-journée = 2 jours d'AREP
Ulis / SEGPA : 2 demi-journées	1/2	1/2							1/2	1/2	Ulis dys : 4 demi- journées + 2 jours d'AREP
Ulis Dys Ecole/Collège : 2 demi-journées		1/2			1/2						SEGPA : 2 demi- journées = 2 jours d'AREP
Ulis TFC Ecole/Collège et /ou Lycée : 1 journée		1									Ulis TFC : 1 jour et 2 demi-journées = 2 jours d'AREP
AREP : 2 jours Ensemble enseig. spécialisés			1					1			AREP 2 jours